



FIP Kallisté Capital 4

Fonds d'Investissement de Proximité pour la Corse

45 % de réduction d'impôt sur le revenu en contrepartie d'un risque de perte en capital et d'une durée de blocage de 8 à 10 ans sur décision de la société de gestion, soit au plus tard le 31/12/2021.

Pourquoi souscrire au FIP Kallisté Capital 4 ?

Pour diversifier mon patrimoine en investissant dans les secteurs porteurs de l'économie corse

Le FIP Kallisté Capital 4 financera le développement de PME exerçant leur activité exclusivement dans des établissements situés en Corse, notamment et de manière non limitative dans la santé et la dépendance, l'agro-alimentaire, le tourisme, les énergies renouvelables et les services aux entreprises. Les investissements pourront également viser les entreprises dans d'autres secteurs d'activité pourvu qu'elles soient éligibles au FIP et présentent des perspectives de valorisation réelles et compatibles avec l'horizon de liquidité du Fonds. Les participations seront prises essentiellement par le biais d'actions et d'obligations convertibles.

Les entreprises sont sélectionnées sur des critères de maturité, rentabilité et de perspectives de croissance. L'équipe de gestion aura pour objectif la diversification sectorielle du portefeuille du Fonds.

La partie du Fonds non investie en PME corses (jusqu'à 40 % de l'Actif du Fonds) est investie de manière diversifiée, principalement dans des OPCVM monétaires, obligataires, diversifiés et actions, des bons du Trésor et en dépôts effectués auprès d'établissements de crédit.

Pour réduire mes impôts

En souscrivant au FIP Kallisté Capital 4, je bénéficie de 45 % de réduction d'impôt sur le revenu en contrepartie d'une durée de blocage de 8 ans minimum, et pouvant atteindre 10 ans sur décision de la Société de Gestion, soit au plus tard le 31 décembre 2021. A la sortie, les plus-values éventuelles sont exonérées d'impôt (hors prélèvements sociaux).

Qu'est ce qu'un FIP Corse ?

Introduit par la Loi de Finances pour 2007, le « FIP Corse » est un Fonds d'Investissement de Proximité (FIP) investi à hauteur de 60 % au moins de son actif dans des Petites et Moyennes Entreprises situées en Corse. Il permet de bénéficier, pour les versements effectués jusqu'au 31 décembre 2012, d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 45 % des versements effectués dans le Fonds, dans la limite de 12 000 € de souscription pour une personne seule et 24 000 € pour un couple. A la sortie, les plus-values éventuelles sont exonérées d'impôt, hors prélèvements sociaux (CSG, CRDS).

Quels sont les risques ?

Votre argent est bloqué pendant une durée maximale de dix années, sauf cas de déblocage anticipé prévus dans le Règlement. Le fonds d'investissement de proximité, catégorie de fonds commun de placement à risques, est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers, c'est pourquoi votre investissement n'est pas garanti et présente un risque de perte en capital.

Quelle stratégie d'investissement ?

Au moins 20 % d'investissement en obligations convertibles.

L'obligation convertible : un profil rendement/risque de type obligataire ou action.

Les investissements sous forme d'obligations convertibles sont rémunérés le plus souvent par des versements d'intérêts et/ou de principal, sur une période de 36 mois à 7 ans. La rémunération demandée est proportionnellement supérieure à celle d'une obligation d'Etat, eu égard au risque pris dans des sociétés dont la solidité financière présente un aléa. Ces coupons sont complétés d'une prime de non conversion, si la société de gestion choisit de ne pas convertir l'obligation. En cas de conversion, le risque devient celui d'une action, avec à la clé une plus-value potentielle ou un risque de perte en capital.

Une gestion active de la partie non soumise aux quotas

La partie du Fonds non investie en Corse (jusqu'à 40% de l'Actif du Fonds) est placée sur des supports diversifiés, à savoir des OPCVM monétaires et obligataires, BTF, BTAN, BMTN, EMTN, Billets de Trésorerie, Certificats de dépôt, Bons du Trésor et titres analogues émis dans les pays de la zone Euro.

Dans la limite de 20% de l'actif, le Fonds pourra investir dans des OPCVM actions et des OPCVM diversifiés dont l'exposition aux actions peut atteindre 100%.

Une équipe spécialisée dans le capital investissement corse

Son réseau corse, tissé auprès de dirigeants d'entreprises, de conseillers en gestion de patrimoine, d'avocats, d'experts-comptables et de confrères permet à l'équipe de gestion de Vatel Capital l'accès à un panel qualifié de cibles d'investissement.

Plus de 1200 entreprises insulaires satisfont les critères d'investissement du FIP Kallisté Capital 4. L'équipe de Vatel Capital va régulièrement à leur rencontre afin d'identifier et d'accompagner leurs besoins développements. L'équipe de Vatel a ainsi l'expérience, au travers des FIP Kallisté Capital 1, 2 et 3, de la constitution de portefeuilles diversifiés représentant un total de plus de 20 participations en Corse.

Des investissements dans les secteurs porteurs de l'économie insulaire

Santé & Dépendance

Avec un habitant sur quatre âgé de plus de 60 ans, la Corse est la 2ème région la plus âgée de France. Cette situation crée un véritable besoin de prise en charge des personnes âgées dépendantes qui n'est que partiellement couvert.

Dans ce domaine, les FIP corses de Vatel Capital ont déjà participé au développement de trois EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes).

Comme tous les secteurs d'activités, le secteur de la santé présente des aléas.

Agroalimentaire

Première activité industrielle de Corse, l'industrie agroalimentaire connaît un fort développement axé sur la recherche de nouveaux débouchés à l'export et l'amélioration de la rentabilité via la modernisation de l'outil de production.

Dans ce domaine, les FIP corses de Vatel Capital ont déjà participé au développement de PME dans les secteurs suivants : boulangerie industrielle, aquaculture.

Comme tous les secteurs d'activités, le secteur agro-alimentaire présente des aléas.

Tourisme

La Corse dispose d'un patrimoine naturel remarquable. Ses 1000 kilomètres de côtes la prédisposent à un tourisme estival. La Corse accueille entre avril et octobre environ 2,5 millions de séjours. L'objectif consiste à étaler l'activité dans le temps en proposant une offre de séjours hors saison (tourisme d'affaires, congrès, remise en forme et golf) et à développer l'offre de l'île en hôtels de catégorie supérieure répondant à la charte du label « Qualité Corse ».

Dans ce domaine, les FIP corses de Vatel Capital ont déjà participé au développement de PME dans les secteurs suivants : résidence de tourisme, construction de villas haut de gamme.

Comme tous les secteurs d'activités, le tourisme présente des aléas.

Energies renouvelables hors production d'électricité

Les énergies renouvelables (hydraulique, éolien, photovoltaïque, biomasse) constituent, en complément de la production thermique classique et de l'interconnexion avec la Sardaigne, un pilier du mix énergétique de la Corse. A horizon 2025, La Corse sera l'une des régions de France dont le taux de satisfaction des besoins électriques par les énergies renouvelables sera le plus élevé. La contribution des ENR sera à cet effet nettement supérieure à l'objectif européen (21 %) et à la moyenne française actuelle (15 %).

Dans ce domaine, les FIP corses de Vatel Capital ont déjà participé au développement de PME dans les secteurs suivants : développement, service d'installation et maintenance de centrales photovoltaïques au sol et sur toitures agricoles et industrielles.

Comme tous les secteurs d'activités, les énergies renouvelables présentent des aléas.

Service aux entreprises

Le secteur des services aux entreprises est en plein essor depuis 2003, sa croissance annuelle atteignant 7 % en valeur, soit 1,5 point de plus que la moyenne nationale. Il regroupe les activités de conseils et d'assistance, qui comportent souvent une composante technologique (informatique, ingénierie) et les services aux entreprises dits « opérationnels » (location, fourniture de personnel, nettoyage, sécurité). Au total, si les services aux entreprises forment un ensemble d'activités hétérogènes, dont les dynamiques économiques diffèrent, ils n'en restent pas moins un véritable moteur économique.

Dans ce domaine, les FIP corses de Vatel Capital ont déjà participé au développement de PME dans les secteurs suivants : Informatique, communication.

Comme tous les secteurs d'activités, les services aux entreprises présentent des aléas.



Caractéristiques du fonds

Code ISIN	FR0011083195
Société de gestion	Vatel Capital SAS (Agrément GP-08000044).
Dépositaire	Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM).
Zone géographique	Corse.
Durée de vie du fonds	8 ans, prorogable deux fois un an, sauf dans les cas de dissolution anticipée prévus à l'article 28 du Règlement, soit au plus tard le 31 décembre 2021 sur décision de la société de gestion.
Valeur de la part	100 €, hors droits d'entrée, jusqu'au 31 décembre 2011. Pour les souscriptions réalisées ultérieurement, les valeurs liquidatives de souscription sont indiquées au 9.1. du Règlement.
Souscription minimale	1000 €, soit 10 parts (hors droits d'entrée)
Valorisation	Semestrielle le 31 mai et le 30 novembre de chaque année.
Droits d'entrée	5 % maximum.
Durée de blocage des parts	Jusqu'au 31 décembre 2019 (et au 31 décembre 2021 maximum sur décision de la société de gestion) sauf cas de déblocage anticipé prévu au Règlement.

Frais de fonctionnement et de gestion

Le taux de frais annuel moyen (TFAM) gestionnaire et distributeur supporté par le souscripteur est égal au ratio, calculé en moyenne annuelle, entre :

- le total des frais et commissions prélevés tout au long de la vie du fonds ou de la société mentionnés à l'article D. 214-91-1 du code monétaire et financier ;
- et le montant des souscriptions initiales totales (incluant les droits d'entrée).

Avertissement

L'AMF attire votre attention sur le fait que votre argent est bloqué pendant une durée maximale de dix années, sauf cas de déblocage anticipé prévus dans le règlement. Le fonds d'investissement de proximité, catégorie de fonds commun de placement à risques, est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers.

Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques de ce fonds d'investissement de proximité décrits à la rubrique « profil de risque » du document « Informations clés pour l'investisseur ».

Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la société de gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détenez et de votre situation individuelle.

CATÉGORIE AGRÉGÉE DE FRAIS	TAUX DE FRAIS ANNUELS MOYENS (TFAM) MAXIMUM	
	TFAM gestionnaire et distributeur maximum	Dont TFAM distributeur maximum
Droits d'entrée	0,48 %	0,48 %
Frais récurrents de gestion et de fonctionnement	3,71 %	0,76 %
Frais de constitution	0,095 %	0,00 %
Frais de fonctionnement non récurrents liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations	0,095 %	0,00 %
Frais de gestion indirects*	0,00 %	0,00 %
Total	4,38 %	1,24 %

* Conformément à l'arrêté du 1er août 2011, nous avons exclu du calcul du TFAM les frais de gestion indirects liés aux investissements dans des parts d'autres organismes de placement collectif en valeurs mobilières ou fonds d'investissement.

Au 1er juillet 2011, la part de l'actif investie dans des entreprises éligibles aux FIP gérés par Vatel Capital est la suivante :

Dénomination	Date de création	Pourcentage de l'actif éligible	Date d'atteinte de 50 % du quota éligible	Date d'atteinte de 100 % du quota éligible
FIP Kallisté Capital 1	13 novembre 2008	89,0 %	31 août 2010	31 mars 2011
FIP Equilibre et Santé 1	18 juin 2009	66,4 %	Pour les souscriptions réalisées au plus tard le 15 juin 2009	
			31 août 2010	30 avril 2011
			Pour les souscriptions réalisées du 1 ^{er} avril au 15 juin 2010	
	15 février 2011	30 septembre 2011		
FIP Kallisté Capital 2	1 ^{er} décembre 2009	94,7 %	31 mars 2011	30 novembre 2011
FIP Kallisté Capital 3	1 ^{er} décembre 2010	84,0 %	31 mars 2012	30 novembre 2012

Qui sommes-nous ?

A propos de Vatel Capital

Vatel Capital est une société de gestion indépendante et entrepreneuriale, spécialisée dans l'accompagnement des PME françaises de croissance cotées et non cotées. Avec plus de 50 M€ d'actifs sous gestion au 1er septembre 2011, elle s'appuie sur une équipe de gérants travaillant ensemble depuis près de dix ans. Elle intervient auprès d'entreprises cotées et non cotées, notamment dans le secteur de la santé, des services aux entreprises et d'Internet.